

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie la Mélodie (2014) Inc.	Numéro de permis 2015338	Date d'inspection Le 06 mai 2022	
Nom de l'établissement Garderie La Mélodie 2 (2014)		Numéro de téléphone (506) 852-3636	
Adresse 345 avenue Bras-D'Or Dieppe NB E1A 2B6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Jessica Belliveau-Doiron		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	03 mai 2022	03 mai 2022
Commentaires : Deux bouteilles de Febreze était rangé en hauteur dans l'armoire de la salle de bain. Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien doivent être rangés sous clé. Ceci fut corrigé sur les lieux, la responsable a rangé les bouteilles dans un endroit sous clé. La lacune est maintenant conforme.			
9(1) Dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel, le nombre d'éducateurs par groupe d'enfants d'âge homogène bénéficiaires de services est fixé à un éducateur pour chaque groupe composé des enfants suivants : a) au plus trois enfants en bas âge; b) au plus cinq enfants âgés de 2 ans; c) au plus huit enfants âgés de 3 ans; d) au plus dix enfants âgés de 4 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école; e) au plus quinze enfants d'âge scolaire.	9(1)	03 mai 2022	03 mai 2022
Commentaires : Lors de l'inspection de renouvellement, une éducatrice avait un groupe de 7 enfants de deux ans durant la période du matin. Le ratio n'était pas respecté, mais a été corrigé sur les lieux. Une éducatrice supplémentaire est venue pour prendre un groupe d'enfant. La lacune est maintenant conforme.			

<p><b>Commentaires généraux</b></p> <p>Lors de l'inspection de renouvellement, les enfants ont été observés pendant la collation, le dîner et la sieste. Les éducatrices ont raconté des contes aux enfants et ont chantés avec les enfants.</p> <p>L'inspectrice a observée tous les groupes aller pour le jeu extérieur.</p> <p>Les éducatrices utilisaient un langage doux et positif envers les enfants et offraient du réconfort aux enfants lorsque les enfants avaient des petits bobos ou bien lorsque les enfants avaient des désaccords entre eux.</p> <p>Le véhicule de transport n'était pas sur les lieux et ne fut pas observé. Le véhicule de transport devra être vérifié lors d'une prochaine visite sur les lieux.</p>
--

original signé par  
Jessica Belliveau-Doiron

---

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 04 mai 2022

---

Date

original signé par  
Lisa Cormier

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 04 mai 2022

---

Date